



Payer des frais de gestion pour une prise de sang?

Par **valycanova**, le **04/01/2008** à **16:17**

Bonjour, rnj'habite à Lyon.rnJe suis allée faire une prise de sang prescrite par mon médecin.
rnEn comparant le relevé de prestations et le montant que j'ai payé, je me suis rendue compte que le laboratoire m'a fait payé sans m'en informer des frais supplémentaires de 0.54 cts. rnJe suis allée les voir et ils m'ont répondu que c'était des frais de gestion notamment d'envoi au médecin prescripteur. En ont-ils le droit?
rnDans les laboratoires faisant le tiers-payant on ne paye pas de tels frais. rnMerci pour votre réponse.rnValérie